



DOSSIER DE PRESSE

Stratégie Régionale Climat

CEDEAO

Avril 2022





SOMMAIRE

Agir pour le climat est urgent et prioritaire	p4
Des impacts aux conséquences humaines et économiques dramatiques	p5
La CEDEAO agit pour le climat	p6
Une stratégie régionale pour une action régionale coordonnée sur le climat	p7
Vision et horizons	p8
Objectifs	p9
Champs d'action	p10
Volets et secteurs	p11
Les parties prenantes	p12
Un processus d'élaboration animé de manière partenariale	p14
Unis pour faire face au changement climatique	p15



Agir pour le climat est urgent et prioritaire

Les changements climatiques sont un sujet de préoccupation vital pour les économies, les sociétés, les communautés et les écosystèmes ouest-africains. Les effets du réchauffement planétaire sont en train de transformer l'environnement régional et augmentent la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes de manière brutale en Afrique de l'Ouest. Ces changements qui affectent le climat de notre planète sont en train de redessiner le monde et d'accroître les risques d'instabilité et d'insécurité sous toutes ses formes. Cette tendance des changements climatiques est clairement réaffirmée par le GIEC dans son 6ème rapport d'évaluation.

Le changement climatique est un enjeu prioritaire pour l'Afrique de l'Ouest. **L'Afrique est le continent qui contribue le moins aux émissions de gaz à effet de serre, mais il est parmi les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques.** En effet, neuf des trente pays les plus vulnérables au monde se trouvent dans la zone ouest-africaine, et quatre parmi les dix pays les plus vulnérables.

Les émissions des pays de l'espace CEDEAO représentent 1,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et tous les pays de la CEDEAO émettent en moyenne moins d'une tonne de CO₂ par habitant et par an.

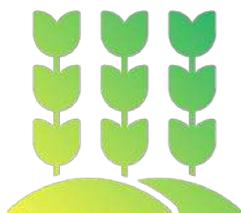
Les principaux aléas climatiques sont l'augmentation des températures (en Afrique de l'Ouest l'augmentation de la température est 1,5 fois supérieure au niveau mondial), les sécheresses récurrentes, une plus grande variabilité de la pluviométrie et des saisons, marquée par des épisodes pluvieux parfois plus rares, et souvent plus intenses, des inondations de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes, l'augmentation du niveau de la mer et de la hauteur des vagues, etc. avec des conséquences humaines et économiques dramatiques sur l'ensemble des secteurs des pays et sur les populations les plus vulnérables, dont notamment les femmes, les jeunes et les personnes âgées.

Face à la gravité des impacts à venir, **“Agir Ensemble”** dans le cadre de la solidarité régionale est une nécessité absolue pour permettre à la région ouest-africaine de réduire sa vulnérabilité et faire face, de façon collective, aux risques induits par les impacts des changements climatiques lesquels, par définition, n'ont pas de frontière.



En Afrique de l'Ouest, l'augmentation de la température est 1,5 fois supérieure au niveau mondial.

Des impacts aux conséquences humaines et économiques dramatiques



Agriculture : D'ici à 2050, réduction globale du rendement moyen de 12%, 16%, 20% et 25% respectivement pour le mil, le sorgho, le maïs et le riz. D'ici à 2030, les changements climatiques pourraient réduire les rendements de l'arachide de 11 à 25 % et de 30 % pour le niébé, dans certaines sous-régions de la zone sahélienne et soudanienne. La production de fèves de cacao sera également largement diminuée d'ici à 2050.

Ressource en eau : Les débits des cours d'eau de la région devraient diminuer de 20 à 40 % d'ici à 2050 (entraînant des répercussions sur la fourniture d'hydroélectricité), et diminution de la recharge des eaux souterraines au niveau des zones côtières de la région de 12,5 et 25 % d'ici 2030 et 2050 (respectivement).



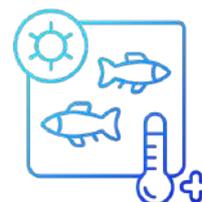
Erosion des côtes accélérée, alors que les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest accueillent environ un tiers de la population de la région et génèrent 56% de son PIB.

Migrations climatiques : D'ici 2050, les facteurs climatiques pourraient contraindre jusqu'à 32 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur pays en Afrique de l'Ouest.



Santé : Augmentation des risques de malnutrition, de maladies diarrhéiques comme le choléra, de maladies transmises par des moustiques comme le paludisme et la dengue avec l'augmentation des températures des précipitations plus variables, et risque de mortalité lié à la chaleur 6 à 9 fois plus élevé (que la moyenne de 1950 à 2005) avec un réchauffement climatique de 2°C.

Pêche : La taille corporelle maximale moyenne des poissons marins dans les tropiques devrait diminuer d'environ 20 % d'ici 2050 par rapport aux années 2000 selon le scénario pessimiste RCP8.5 du GIEC + dégradations des environnements halieutiques (par exemple mangroves) entraînant une raréfaction des poissons.



Economie: Selon la Banque africaine de développement, l'impact du changement climatique sur le continent pourrait atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici à 2040, avec un recul supplémentaire de 30 % du PIB d'ici à 2050.



La CEDEAO agit pour le climat

L'économie mondiale est en transition vers une économie résiliente et bas carbone. Les technologies existent et sont accessibles, mais il reste à les déployer massivement. Ainsi, le faible niveau de développement de plusieurs pays de la zone CEDEAO, souvent vu comme une faiblesse, peut en fait représenter l'occasion de saisir et tirer profit des opportunités économiques liées à la transition, de manière à engager dès à présent des trajectoires de développement résilientes et sobres en carbone. Ce changement de paradigme nécessite pour autant un engagement politique résolu et de long terme.

La CEDEAO est déjà active dans la lutte contre les changements climatiques à travers plusieurs secteurs **(énergie, agriculture, élevage, eau, infrastructures, santé, services climatologiques, gestion des risques de catastrophe)**.



Elle doit désormais jouer un rôle encore plus fort pour s'engager aux côtés de ses Etats membres afin de faciliter la mise en œuvre de leurs engagements climat pris au titre de l'Accord de Paris. Dès lors, un réel engagement politique s'impose pour accélérer l'action climatique dans la zone CEDEAO. C'est l'objet de la stratégie régionale climat de la CEDEAO.

Une stratégie régionale pour une action régionale coordonnée sur le climat

Les impacts du changement climatique sont transfrontaliers et c'est ensemble que les Etats membres de la CEDEAO peuvent relever ce défi.

Agir sur le climat à l'échelle de la zone CEDEAO est essentiel car la coordination des interventions et la solidarité entre les Etats membres sont les clés d'une action efficace et durable sur le climat.

Une coordination régionale de la réponse au changement climatique est indispensable, notamment sur le volet de l'adaptation, compte tenu des impacts partagés, de l'étendue.

des ressources et écosystèmes en partage et des risques inhérents aux forts contrastes observés dans l'espace CEDEAO.

En outre, la contribution des institutions dédiées à l'intégration économique et à l'émergence d'un marché régional fort, offre des opportunités de promouvoir une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre et permettrait de sortir les pays de sentiers de développement incompatibles avec leurs propres priorités en matière de changement climatique.



Agir sur le climat est aussi une opportunité de développement pour l'Afrique de l'Ouest : développement humain compatible avec un avenir durable d'une part ; développement économique d'autre part.





Vision et horizons

La Stratégie Régionale Climat (SRC) de la CEDEAO contribue à la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union Africaine sur le changement climatique (2020-2030), elle s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Accord de Paris et est alignée et participe à atteindre la Vision 2050 de la CEDEAO. Elle est celle

d' « une communauté de personnes pleinement intégrées dans une région apaisée et prospère, soutenue par des institutions fortes, respectueuses des libertés fondamentales et œuvrant pour un développement durable inclusif »

La vision de la stratégie régionale climat de la CEDEAO est celle d'**une communauté résiliente face aux effets et impacts du changement climatique et qui a su saisir les opportunités économiques afférentes en faveur d'un développement durable de long-terme sobre en carbone.**

Avec ce document, la CEDEAO formule sa première stratégie régionale sur le climat pour **fixer des objectifs régionaux d'atténuation et d'adaptation à l'horizon 2030**, qui est l'échéance retenue par tous ses États membres pour tenir les engagements qu'ils ont pris dans leurs premières CDN et contribuer également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

La CEDEAO est motivée par une logique d'amélioration continue, en accord avec le principe de progression de l'ambition fixée par l'Accord de Paris et la nécessité d'établir des objectifs alignés sur les connaissances scientifiques.

Ainsi, cette stratégie régionale sur le climat à l'horizon 2030 est un premier jalon dans la contribution de la CEDEAO pour lutter contre les changements climatiques.

Elle devra être révisée pour augmenter le niveau d'ambition de la région d'ici à 2050 en synergie avec les objectifs de la Vision 2050 de la CEDEAO, tout en tenant compte des engagements de ses États membres qui seront inscrits dans leurs prochaines CDN et des résultats des premiers bilans globaux de **l'Accord de Paris.**

Objectifs



L'objectif général de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO est de : **soutenir les Etats membres à relever le défi de la lutte contre les changements climatiques, en particulier pour le respect de leurs engagements pris au titre de l'Accord de Paris.**

Cet objectif général est décliné en **6 objectifs spécifiques (OS)** :

OS1. Assurer la compatibilité et cohérence du cadre politique régional avec les objectifs globaux de l'Accord de Paris

OS2. Développer la capacité d'anticipation et la prise de décision informée pour gérer les risques climatiques actuels et futurs

OS3. Favoriser un changement de paradigme institutionnel et organisationnel sur le climat

OS4. Renforcer les capacités de la CEDEAO et de ses États membres pour la mise en œuvre des politiques et actions de lutte contre les changements climatiques

OS5. Renforcer la coopération et la solidarité entre les États membres face aux changements climatiques

OS6. Promouvoir de nouvelles approches de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes



Avec ce document, **la CEDEAO formule sa première stratégie régionale sur le climat** pour fixer des objectifs régionaux d'atténuation et d'adaptation à l'horizon 2030.

L'Accord de Paris vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius.



Champs d'action

Dans le cadre de la stratégie régionale climat, la CEDEAO entend intervenir dans les trois champs d'action suivants:

Champ d'action 1 : l'organisation

Réduire l'impact carbone des installations fixes ou mobiles et renforcer les capacités d'adaptation des systèmes et infrastructures situées à l'intérieur du périmètre organisationnel des institutions et agences de la CEDEAO.

Ce périmètre relève de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la CEDEAO, en ciblant des actions qui concernent son mode de fonctionnement ainsi que son patrimoine et la conduite de son personnel, dans une perspective d'amélioration continue de sa performance sociétale, sociale et environnementale. A cet effet, la Commission de la CEDEAO s'engage à formuler sa politique RSE qui aura valeur d'exemplarité pour les autres institutions de la Communauté.

Champ d'action 2 : les domaines de compétences de la Commission de la CEDEAO

Améliorer les politiques, mesures et programmes régionaux de la CEDEAO en vue de les rendre progressivement climato-compatibles et efficaces, en y intégrant systématiquement les buts d'atténuation et d'adaptation et en fixant des objectifs sectoriels pour guider l'ambition dans les

domaines de compétences d'attribution de la CEDEAO.

Champ d'action 3 : le dialogue politique avec les Etats membres

Renforcer le dialogue politique afin de soutenir une amélioration progressive de l'ambition des Etats membres à travers leurs CDN et des modalités prévues pour leur mise en œuvre, dans un esprit de solidarité, d'équité, et de coopération.

Il s'agit notamment de mettre en place des arrangements qui permettent à la CEDEAO et ses États membres de parler d'une seule voix pour co-construire ensemble la mise en œuvre de l'Accord de Paris en soutien de l'action de ses États membres, mais aussi d'être plus forts en étant unis dans le cadre de coopération internationale sur les changements climatiques, pour participer activement aux négociations des modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment à travers le Groupe Régional d'Appui aux Négociations Internationales sur le Climat (GRANIC) mis en place en 2021 par la Commission de la CEDEAO.

En outre, l'accréditation prochaine de la BIDC auprès du Fonds Vert sur le Climat contribuera à la réalisation de l'action climatique de la Communauté dans ce troisième périmètre.

Volets et secteurs

Les objectifs d'atténuation et d'adaptation ainsi que les mesures de mise en œuvre prévus par la présente stratégie portent sur les secteurs d'intervention de la CEDEAO.

Ils s'inscrivent dans une perspective de renforcement d'un certain nombre de politiques et programmes sectoriels déjà très largement engagés par

la Communauté, pour y intégrer davantage les préoccupations liées aux changements climatiques et contribuer à la recherche de solutions à des problèmes communs ou transfrontaliers, relever leur niveau d'ambition et/ou améliorer les conditions de leur mise en œuvre, y compris en termes de financements.

Volet Adaptation : Panorama des secteurs clés

- ◇ Agriculture, pêche, élevage et aquaculture
- ◇ Energie
- ◇ Transports et mobilité
- ◇ Milieux, écosystèmes naturels et biodiversité
- ◇ Ressources en eau
- ◇ Zônes côtières
- ◇ Services Climatologiques, Systèmes Climatologiques, Systèmes d'alerte Précoce et Gestion des Risques de Catastrophes hydrométéorologiques et climatiques
- ◇ Santé

Volet atténuation : Panorama des secteurs

- ◇ Agriculture, forêts et autres affectations des terres (AFAT)
- ◇ Energie
- ◇ Transports et mobilité
- ◇ Procédés industriels et usage des produits



Les parties prenantes

Les organes de la CEDEAO

La Commission de la CEDEAO met en place les mécanismes de gouvernance nécessaire en interne, et avec les parties prenantes régionales pour assurer le pilotage de la mise en œuvre de la SRC.

Les directions sectorielles et agences techniques spécialisées de la Commission de la CEDEAO sont responsables de l'élaboration des politiques, programmes et actions régionales nécessaires pour atteindre les objectifs sectoriels et priorités fixés par la SRC dans leur domaine de compétences, en concertation avec leurs contreparties régionales, y compris les Etats Membres.

Les départements transversaux (comme ceux responsable du commerce, secteur privé, éducation et technologies, et du genre) sont également responsables de l'intégration des orientations stratégiques de la SRC dans l'exercice de leurs attributions.

Enfin, la coordination de la mise en œuvre est principalement assurée par le Département en charge de l'Environnement de la Commission, qui assure le secrétariat du Comité Interdépartemental Environnement de la Commission, mais aussi qui anime la plateforme régionale pour le suivi de la mise en œuvre avec les parties prenantes.

Les Etats Membres

Les Etats membres participent à la mise en œuvre de la SRC à travers la transposition des politiques régionales et de leurs instruments normatifs, dans les politiques nationales. A cet effet, ils sont en contact avec les acteurs nationaux impactés et impliqués dans la mise en œuvre : les acteurs publics, la société civile et le secteur privé.

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), est responsable de la mise en œuvre des actions dans le secteur santé, au même titre qu'une direction sectorielle de la Commission.

Le Parlement de la CEDEAO émet un avis consultatif sur la SRC avant son adoption par les Chefs d'Etats et de gouvernement et est informé de la réalisation des objectifs de la SRC à travers la transmission par la Présidence de la Commission du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre.

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO mobilise des ressources pour l'atteinte des engagements climat nationaux dans la région.

Le Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCR-AOS), opérationnalisé par le Centre Région AGRHYMET, assure, selon l'Accord de Partenariat de juin 2020 entre la Commission de la CEDEAO et le CILSS : (i) les activités opérationnelles de prévisions météorologiques et climatiques, (ii) les activités opérationnelles de surveillance du climat, (iii) les services opérationnels de données, à l'appui de la prévision à longue échéance et de la surveillance du climat, (iv) le renforcement des capacités opérationnelles, (v) la gestion et la diffusion de l'information météorologique et climatique.

Les Etats membres, au titre de leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, sont conjointement garants de la conformité de la SRC avec l'Accord de Paris, et peuvent saisir la Commission sur ce sujet lors des rencontres biennales sur la mise en œuvre de la SRC.

Les parties prenantes

Les partenaires régionaux et internationaux de la Commission

La Commission de l'UEMOA,

La Commission de l'Union Africaine,

Les institutions ouest-africaines scientifiques et techniques sur le climat partenaires de la Commission de la CEDEAO (CILSS, WASCAL) qui participent à la mise en œuvre.

Les partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux,

La société civile à travers les plateformes et faitières régionales et les plateformes régionales regroupant les acteurs du secteur privé, qui sont informés et consultés dans le cadre de la mise en œuvre de la SRC.



Une démarche participative

Les changements climatiques touchent tout le monde. Il existe une responsabilité collective pour agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques.

Pour qu'elle soit ambitieuse et mobilisatrice, la Stratégie Régionale Climat doit être largement appropriée. C'est pourquoi elle est élaborée selon un processus participatif.

Un comité de consultation élargi regroupant : les points focaux climat des 15 Etats membres de la CEDEAO, les représentants d'autres institutions régionales comme l'UEMOA et le CILSS, les partenaires techniques et financiers de la CEDEAO, ainsi que les représentants de la société civile et du secteur privé, participe à la construction de la vision et de l'ambition de la stratégie régionale climat. .



Un processus d'élaboration animé de manière partenariale

La CEDEAO a mandaté le projet régional GCCA+ Afrique de l'Ouest pour l'accompagner dans l'élaboration de sa SRC.

Le projet « Global Climate Change Alliance Plus – volet Afrique de l'Ouest (GCCA+ AO) » est financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France sous le leadership de la Commission de la CEDEAO et en collaboration avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Ce projet s'inscrit dans une dynamique de coopération régionale. Il vise à contribuer à l'effort régional de mise en œuvre de l'Accord de Paris et renforcer la résilience de l'Afrique de l'Ouest aux changements climatiques.

En savoir plus ici : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=721711>

A propos d'Expertise France

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus : www.expertisefrance.fr





Unis pour faire face au changement climatique

La réponse aux changements climatiques implique des transformations profondes, devant passer par une mise en cohérence des politiques publiques régionales et nationales avec les objectifs que s'est fixés la communauté internationale pour être résiliente aux impacts.

C'est l'ambition de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO. En adoptant cette stratégie, la CEDEAO s'engage aux côtés et en soutien de ses quinze Etats membres pour faire du climat une priorité de l'action politique de la région.

Les impacts des changements climatiques entravent déjà le quotidien des communautés et le développement économique des pays.

La lutte contre ces derniers implique une action immédiate et décisive, profondément transformatrice, de la part de tous (acteurs publics, acteurs privés et société civile) pour faire face aux impacts et les atténuer.

Les modes de consommation, de production et de vie sont tous des vecteurs de solutions de lutte contre les changements climatiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Tout le monde doit agir contre les changements climatiques, chacun à son échelle et dans son domaine. La CEDEAO et ses Etats membres s'engagent à accompagner la mobilisation de toute la région face au défi colossal du changement climatique.



Contact presse :

📍 101 Yakubo Gowon Crescent • Asokoro District • P.M.B. 401 – Abuja • Nigeria

✉ Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO
Téléphone : +234 8102507938 - Email : soulate@ecowas.int

Expertise France

KENOU Christel, Chargé de communication, christel.kenou@expertisefrance.fr

Twitter : @ecowas_cedeao, @ecowas_agric, @ARAA_CEDEAO, @expertisefrance

Facebook : [Ecowas_Cedeao](https://www.facebook.com/Ecowas_Cedeao), [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture), [araaraaf](https://www.facebook.com/araaraaf), [expertisefrance](https://www.facebook.com/expertisefrance)

www.ecowas.int / www.araa.org / www.expertisefrance.fr

Avec la participation de :



INTRA-ACP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund

